

Le journal municipal d'informations

La Gazette

DE MONTGUYON

Juillet 2023

#13



CMJ | CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Élection du Conseil des Jeunes

à vivre dans ce numéro





Un nouveau maire à Montguyon ?

Le 15 mai 2023 a eu lieu l'élection du Maire du conseil municipal des jeunes (CMJ). 12 jeunes du cours moyen CM1 à la 5ème au collège sont élus pour 3 ans.

Leur rôle est d'apporter une vision nouvelle, des projets, et devenir citoyens participatifs dans notre commune. C'est aujourd'hui que se forment les citoyens de demain. 2000 communes ont un conseil municipal des jeunes sur 36000 communes de France. Voilà pourquoi j'étais très attaché à ce projet.

Merci à tous ceux qui ont participé à cette belle opération qui prouve le dynamisme de notre commune et son regard tourné vers l'avenir. Mlle Ines Rouliere est élue maire du CMJ et Mlle Nina Ausone Chabot est élue adjointe au maire.

Je les félicite ainsi que l'ensemble de leur équipe. Je leur souhaite de trouver autant de plaisir que leurs aînés à travailler au sein des commissions définies en fonction de leurs propres projets.

Des nouveaux commerces s'ouvrent à Montguyon.

Un nouveau salon de thé, le Boudoir de la Colombe a ouvert ses portes le 30 mai pour une pause gourmande et paisible.

Un nouveau salon de coiffure BIO "L'HAIR NATUREL BIO" au 5, route de Gruas ouvre ses portes. Mais aussi deux artisans ont rejoint les rangs de nos entrepreneurs locaux : un artisan pisciniste la société "DL PISCINES" et un artisan charpentier couvreur "Métiers du toit".

Et dans un tout autre domaine "Beauvallon Beach" qui a réouvert pour une saison "ambiance". Le Cochon Truffier a pris les rênes de la guinguette de Montguyon sur le magnifique site du plateau de la tour.

L'été sera gourmand et festif à Montguyon ! Toutes ces créations mettent en lumière l'intérêt de notre territoire et confirment son essor depuis quelques années.

Bienvenue et tous nos vœux de réussite à tous.

Les travaux de l'agrandissement du restaurant scolaire ont débuté aux vacances de Pâques. Pour l'instant, pas de changement dans l'organisation du restaurant, les équipes se préparent pour la rentrée de septembre qui verra la délocalisation de la cantine aux "Écuries" du château et ce, jusqu'à la fin des travaux prévue le 10 octobre 2023.

L'étude du nouveau plan local d'urbanisme de Montguyon (PLU) a débuté ces dernières semaines ,comme dans beaucoup d'autres communes voisines, afin d'être en conformité avec le SCOT (document d'urbanisme de la Communauté des Communes de Haute-Saintonge). Un projet d'envergure que nous suivrons de très près car il dessine le "Montguyon de Demain". Nous aurons l'occasion d'en reparler en détail au fur et à mesure de l'avancée du projet.

Je vous souhaite un très bel été, des rencontres et des découvertes, du plaisir et de la convivialité dans notre belle commune.

Votre Maire,
Julien MOUCHEBŒUF

SOMMAIRE

3	Dossier : Élection du Conseil des Jeunes
4	Compte-rendu des Conseils Municipaux
6	Vie locale
17	Nouveau dans votre commune
19	Infos pratiques
20	Vie associative
27	Agenda

**LA GAZETTE
DE MONTGUYON**
Journal municipal
de la commune de Montguyon
N° 13 – Juillet 2023

Directeur de Publication :
Julien MOUCHEBŒUF

Rédacteur en chef :
Commission information
sous la direction de
Mme Sophie BRODUT

Graphisme :
Studio KEVART - St-Aigulin

Dépôt légal à la parution
Mairie de Montguyon
1 place de la Mairie
17270 MONTGUYON
Tél. : 05 46 86 47 17



Horaires d'ouverture
de la mairie au public
Du lundi au vendredi :
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Le samedi : de 9h à 12h



ATTENTION :
Changement d'adresse
du courriel de la Mairie
Tél. : 05 46 86 47 17
Courriel :
mairie@montguyon.fr

Site Internet :
www.montguyon.fr
Page Facebook :
**www.facebook.com/
mairiemontguyon**

DOSSIER

Élection du Conseil des Jeunes



La campagne électorale s'est bien passée. Collage d'Affiches, distribution de professions de foi et parfois, quelques promesses électorales ont été le quotidien de l'école élémentaire (cm1 et cm2), la même fébrilité se retrouvait au collège de la tour (6^e, 5^e), sous l'encadrement bienveillant des enseignants. Les élections se sont tenues et 12 jeunes ont été élus, pour constituer le conseil municipal des jeunes.

Le 15 mai 2023, lors du tout premier conseil, à la mairie de Montguyon, le conseil des jeunes (CMJ) a élu son maire et son conseiller, Mlle Inès ROULIERE est élue Maire du CMJ, Mlle Nina AUSONE CHABOT adjointe au Maire, Nous les félicitons de leur engagement et leur souhaitons beaucoup de réussite dans leurs projets.

La création du premier conseil municipal des jeunes remonte à 1979, à ce jour plus de 2000 communes sur les 36000 que compte la France, ont choisi de donner la parole aux jeunes. Les jeunes élus travailleront comme leurs aînés, en commissions, sur les projets qu'ils auront eux même définis. Ils seront aidés dans leur tâche par leurs enseignants et des élus

responsables de ce projet.

« C est aujourd'hui que se forment les citoyens de demain » déclarait M. Julien MOUCHEBOEUF. Il n'est jamais trop tôt pour s'intéresser et comprendre le fonctionnement de la collectivité.

Lors de ce premier conseil, M. le Maire a tenu à expliquer, la place de notre commune au sein de la communauté de commune de haute Saintonge(CDCHS), sa place dans le département, puis dans la région nouvelle Aquitaine et enfin dans le pays et dans l'Europe, Il a aussi expliqué au conseil, comment les finances de la commune et les dépenses étaient encadrées et comment se décidaient, les différents investissements.

Une belle mise en perspective, de la mission qui attend nos jeunes élus.

Merci aux enseignants référents M. CLOUX directeur de l'élémentaire et M. SOUBIROU principal du collège pour leur soutien, merci aux parents d'avoir permis la réalisation de ce projet et un immense bravo aux jeunes pour leur engagement.



Réunion du 21 mars 2023

Présents :

Julien MOUCHEBOEUF, Olivier CHARRON, Ghislaine GUILLEMAIN, Annie CHARRASSIER, Lionel NORMANDIN, Carine MOULY-MESAGLIO, Simone ARAMET, Sophie BRODUT, Raymond NUVET, Charlotte DENIS-CUVILLIER, Marie BERNARD, Marc LIONARD, Christophe METREAU, Nathalie CHATEFAU, Claude NEREAU, Didier MOUCHEBOEUF et Gaëtan BUREAU.

Excusés : Claire RAMBEAU-LEGER et Ludovic GIRARD.

Absent : Marc LIONARD et Claude NEREAU.

Secrétaire de séance : Christophe METREAU.

Ouverture de la séance du Conseil Municipal à 20h30.

1^{er} DOSSIER

Approbation du Compte-Rendu de la séance du 15 février 2023.

Approuvé à l'unanimité.

2nd DOSSIER

Budget de la commune et Budget annexe de l'immeuble 10, place de la Mairie

Vote des Comptes de Gestion 2022, des Comptes Administratifs 2022, des Affectations du résultat 2022 ainsi que le vote des Budgets Primitifs 2023 de la commune et de l'immeuble 10, place de la Mairie (budget annexe)

Vote du Compte de Gestion 2022 des 2 budgets

Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil municipal que le Compte de Gestion est un document édité par la direction des finances publiques. La commune doit procéder à la vérification des chiffres du Compte de Gestion avec ceux du Compte Administratif 2022 pour les 2 budgets. Les chiffres correspondent. Monsieur Le Maire demande donc le vote des 2 Comptes de Gestion.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Approuve à l'unanimité les Comptes de Gestion 2022 du budget principal de la commune et du budget annexe de l'immeuble 10, place de la Mairie.

Vote des Comptes Administratifs 2022

de la commune et de l'immeuble 10, place de la Mairie

Monsieur Le Maire se retire de la salle du Conseil pour les votes.

Le Conseil municipal,

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2121-14, L. 2121-29 relatifs à la désignation d'un président autre que le Maire pour présider au vote des Comptes Administratifs et aux modalités de scrutin pour les votes de délibération,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2121-31 relatif à l'adoption du Compte Administratif et du Compte de Gestion, - Considérant que Monsieur Raymond NUVET a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption des 2 comptes administratifs 2022 du budget principal de la commune et du budget annexe de l'immeuble 10, place de la Mairie, - Vu les Comptes de Gestion de l'exercice 2022,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve à l'unanimité, le Compte Administratif de l'exercice 2022 du budget principal de la commune et

- Approuve à l'unanimité le Compte Administratif de l'exercice 2022 du budget annexe de l'immeuble 10, place de la Mairie

Les Comptes Administratifs 2022 (budget principal de la commune et budget annexe de l'immeuble) se résument de la façon suivante :

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 du Budget Principal de la Commune

FONCTIONNEMENT

Dépenses :

Prévu 3 242 781,88€

Réalisé 2 126 370,49€

Recettes :

Prévu 3 242 781,88€

Réalisé 3 438 232,25€

Excédent de clôture : + 1 311 861,76€

INVESTISSEMENT

Dépenses :

Prévu 3 705 990,48€

Réalisé 2 175 895,25€

RAR 10 000,00€

Recettes :

Prévu 3 705 990,48€

Réalisé 1 546 091,75€

RAR 69 971,00€

Déficit de clôture : - 629 803,50€

Résultat global : + 682 058,26€

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 de l'Immeuble 10, place de la Mairie (budget annexe)

FONCTIONNEMENT

Dépenses :

Prévu 172 215,62€

Réalisé 68 445,30€

Recettes :

Prévu 172 215,62€

Réalisé 226 694,48€

Excédent de clôture : + 158 249,18€

INVESTISSEMENT

Dépenses :

Prévu 1 366 671,52€

Réalisé 1 152 846,01€

RAR 00,00€

Recettes :

Prévu 1 366 671,52€

Réalisé 1 220 750,49€

RAR 00,00€

Excédent de clôture : + 67 904,48€

Résultat global : + 226 153,66€

Vote de l'Affectation du résultat 2022 de la commune

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence du Maire, Julien MOUCHEBOEUF, après avoir approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2022 de la commune, le 21 mars 2023, Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022, Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement cumulé de : 1 311 861,76€

- Un déficit d'investissement de : 629 803,50€

Le Conseil municipal DECIDE d'approuver à l'unanimité l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

- Résultat d'exploitation au 31/12/2022

Réunion du 21 mars 2023 (suite)

: excédent : 1 311 861,76€

- Résultat d'investissement reporté :
déficit 629 803,50€

Vote de l'Affectation du résultat 2022 du budget de l'immeuble 10, place de la Mairie

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence du Maire, Julien MOUCHE-BOEUF, après avoir approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2022 de la commune, le 21 mars 2023,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement cumulé de : 158 249,18€

- Un excédent d'investissement de :
67 904,48€

Le Conseil municipal DECIDE à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

- Résultat d'exploitation au 31/12/2022 : excédent 158 249,18€

- Résultat d'investissement reporté :
excédent : 67 904,48€

Vote des taxes locales directes pour 2023

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal une proposition de budget 2023, budget qui a été élaboré au vu des prévisions budgétaires étudiées lors de la commission des finances et un produit nécessaire à l'équilibre du budget s'élevant à 1 356 119,00 euros et donc un produit attendu de TH, TF et CFE de 900 522,00 euros.

Après avoir entendu l'exposé de

Monsieur Le Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité et considérant que :

- Toutes les prévisions budgétaires ont été inscrites au budget,

Ce budget équilibré sans augmentation du produit attendu,

- Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, votent les taux d'imposition suivants pour l'année 2023.

L'équipe municipale de Montguyon a donc décidé malgré ce contexte général compliqué, de ne pas augmenter l'imposition communale. Les élus souhaitent contribuer à minimiser cet impact de la hausse gouvernementale face à un pouvoir d'achat difficile. Ils voient dans cette décision municipale, un choix politique fort.

Vote du Budget Primitif 2023 de la commune

	Taux imposition de 2022	Coefficient de variation proportionnelle	Taux de référence 2022	Taux votes par l'assemblée délibérante
Taxe Foncière (Bâti)	45,66	Produit attendu 900 522,00 ----- = 1,000000	45,66	45,66
Taxe Foncière (non Bâti)	50,51	900 522,00	50,51	50,51
Taxe d'Habitation (TH)				18,58
CFE	23,57	Prod. à taux constants (6 décimales)	23,57	23,57

Monsieur Le Maire propose aux membres du Conseil municipal un budget équilibré de la commune en sections de fonctionnement et d'investissement.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Dépenses de fonctionnement
2 693 932,37€

Recettes de fonctionnement
2 693 932,37€ Budget équilibré

Dépenses d'investissement
3 280 766,62€ (dont 10 000,00€ de RAR) soit 3 290 766,62€

Recettes d'investissement
3 220 795,62€ (dont 69 971,00€ de RAR) soit 3 290 766,62€ Budget équilibré

Approuve à l'unanimité le Budget Primitif 2023 de la commune

Vote du Budget Primitif 2023 de l'immeuble 10, place de la Mairie (budget annexe)

Monsieur Le Maire propose aux membres du Conseil municipal un budget de l'immeuble 10, place de la Mairie équilibré en sections de fonction-

nement et d'investissement.
Le Conseil municipal après en avoir délibéré :

Dépenses de fonctionnement
208 249,18€

Recettes de fonctionnement
208 249,18€ Budget équilibré

Dépenses d'investissement
67 904,48€ (dont 00,00€ de RAR)

Recettes d'investissement
67 904,48€ (dont 00,00€ de RAR)
Budget équilibré

Réunion du 21 mars 2023 (suite)

Approuve à l'unanimité le Budget Primitif 2023 de l'immeuble 10, place de la Mairie (budget annexe).

3^e DOSSIER

Dossier « Guinguette » - Présentation et choix du futur exploitant

Par délibération n° 2022/123 du 15 décembre 2022 (annexe 1 à la présente délibération), le Conseil municipal a adopté le lancement d'appel à candidatures et du projet d'investissement pour la gestion de l'activité de la future « guinguette » située sur le plateau de la tour du château de Montguyon.

Cet appel à candidature s'est déroulé du 22 décembre 2022 au 28 février 2023 sur le site de la commune (www.montguyon.fr), sur les réseaux sociaux et par affichage en Mairie sur la durée de l'appel à candidatures. Le dossier sous format papier était disponible à l'accueil de la Mairie aux horaires d'ouverture (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12).

La Commission composée d'élus dont

Monsieur Le Maire s'est réunie le mardi 07 mars 2023 pour l'ouverture des plis et l'analyse de l'offre du seul candidat, Monsieur et Madame LUMB Jonathan, ayant répondu à l'appel à candidature pour la gestion de l'activité « guinguette » de la commune de Montguyon.

Seule cette offre était complète et recevable et dans les délais sur rapport du Maire daté du 10 mars 2023 (annexe 2 de la présente délibération), il est proposé au Conseil municipal de choisir Monsieur et Madame LUMB Jonathan pour assurer la gestion de l'activité « guinguette » sur le plateau de la tour du château de Montguyon.

Le projet de la convention d'occupation du domaine public pour l'exercice d'une activité commerciale relative à la gestion de la « guinguette » de Montguyon prévoit de confier à Monsieur et Madame LUMB Jonathan, pour une durée de 6 mois à partir du 1er mai 2023 jusqu'au 31 octobre 2023, la gestion de l'activité « guinguette » comprenant le restaurant, les événements festifs, l'ambiance musicale et

autres activités permettant de tisser des liens entre les usagers durant des moments de convivialité.

L'exploitant et la collectivité représentée par le Maire, s'engagent pour chacun en ce qui les concerne, à respecter scrupuleusement la convention.

A tout moment, la commune disposera d'un droit de contrôle sur l'exécution technique et financière de la présente convention et sur la qualité rendue aux usagers et clients.

Il comprendra en outre :

Un droit d'information sur la gestion et l'exploitation,

Le pouvoir de prendre toutes les mesures prévues lorsque que l'exploitant ne se conformera pas aux obligations mises à sa charge.

La commune aura le droit de contrôler les renseignements donnés dans les comptes rendus techniques et financiers.

L'offre du candidat a été appréciée par application des critères figurant dans la grille de notation suivante :

CRITÈRES DE CLASSEMENT DE L'OFFRE (PAR ORDRE D'IMPORTANCE DÉCROISSANTE)	POINTS ATTRIBUÉS
Critère 1 - Valeur « animations » de l'offre	25
Critère 2 - Qualité financière de l'offre	35
Critère 3 - Moyens humains et matériel	40

Le candidat sera noté pour chaque critère d'attribution selon la règle suivante :

- La valeur technique (au regard des objectifs définis dans le projet de

contrat)

-La qualité du chiffre financier

- Les moyens humains et matériel mis en œuvre pour la bonne gestion de

l'activité faisant l'objet de l'appel à candidature

L'analyse de l'offre s'est déroulée de la manière suivante :

CRITÈRES	NOTES
CRITÈRES 1 - VALEUR TECHNIQUE DE L'OFFRE appréciée à partir des éléments suivants (note sur 40)	
1 - Qualité du programme de la gestion de l'activité	10
2 - La qualité de la gestion du site et la sécurisation	10
3 - La pertinence des moyens humains proposés pour l'exécution de l'activité	00
5 - L'organisation de l'entretien et de la maintenance	10
SOUS-TOTAL SUR 40	30
CRITÈRES 2 - QUALITÉ FINANCIÈRE DE L'OFFRE appréciée à partir des éléments suivants (note sur 35)	
1 - Qualité du programme de la gestion de l'activité	35
SOUS-TOTAL SUR 35	30

Réunion du 21 mars 2023 (suite)

CRITÈRES 3 - MOYENS HUMAINS ET MATÉRIEL appréciés à partir des éléments suivants (note sur 25)

1 - Moyens humains (suivant l'activité) et le matériel	15
SOUS-TOTAL SUR 25	15
TOTAL	80

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DÉCIDE :

- **D'ADOPTER** la convention d'occupation du domaine public pour l'exercice d'une activité commerciale,
- **DE CHOISIR** la candidature de Monsieur et Madame LUMB Jonathan pour la gestion de l'activité « guinguette » sur le plateau de la tour du château de Montguyon à compter du 1er mai 2023 pour une durée de 6 mois,
- **D'AUTORISER** le Maire ou le Maire-Adjoint ayant délégation, à entreprendre toutes les démarches et à signer tous les documents y compris la convention, nécessaires à ce dossier.

4^e DOSSIER

Plan Local d'Urbanisme – Révision simplifiée du PLU pour instauration de la protection linéaire commerciale

Monsieur Le Maire informe les membres présents du Conseil municipal qu'il devient impératif pour la commune de conserver les vitrines des locaux commerciaux afin d'éviter au maximum qu'ils ne deviennent des logements.

Pour cela, la collectivité doit être accompagnée par un cabinet.

Le montant de prestation pour la révision simplifiée du PLU par le cabinet ALTEREO s'élève à 3 631,00 euros.

Monsieur Le Maire demande l'autorisation de signer le devis du cabinet ALTEREO qui accompagnera la collectivité dans la modification simplifiée de son PLU.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DÉCIDE, à l'unanimité des élus présents :

- **D'AUTORISER** Monsieur Le Maire à signer le devis du cabinet ALTEREO pour l'accompagnement de la révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme

de la commune pour instaurer la protection linéaire commerciale

5^e DOSSIER

Abattoir communal

Validation des travaux de pré-traitement des eaux usées

Validation des travaux en vue de la réduction de la consommation de l'eau potable

Validation de demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau Adour Garonne et du Conseil départemental de la Charente-Maritime

Pré-traitement des eaux usées

Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil municipal que la commune doit procéder à des travaux de mise en conformité suite aux différentes exigences du syndicat des eaux de la Charente-Maritime (EAU17) mais également afin de répondre aux nouvelles normes écologiques liées à l'eau et son traitement. Ces travaux consistent au pré-traitement des eaux usées arrivant de l'abattoir vers la station d'épuration.

Monsieur Le Maire précise que la commune peut bénéficier d'un soutien financier du Conseil départemental de la Charente-Maritime pour ces travaux de mise en conformité.

Monsieur Le Maire demande aux membres présents de valider les travaux de pré-traitement des eaux usées arrivant de l'abattoir vers la station d'épuration et de valider la sollicitation de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et du Conseil départemental de la Charente-Maritime en vue de l'obtention d'une subvention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

- **DE VALIDER** les travaux de pré-traitement des eaux usées arrivant de l'abattoir vers la station d'épuration,
- **D'AUTORISER** Monsieur Le Maire à

solliciter l'Agence de l'Eau Adour Garonne et le Conseil départemental de la Charente-Maritime pour un soutien financier de leur part dans le cadre des travaux de pré-traitement des eaux usées de l'abattoir vers la station d'épuration,

- **D'AUTORISER** Monsieur Le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Réduction de la consommation de l'eau potable

Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil municipal que la commune doit procéder à des travaux de mise en conformité suite aux exigences des différentes institutions de l'Etat mais également afin de répondre aux nouvelles normes écologiques liées à l'eau. Ces travaux consistent à faire des économies de la consommation de l'eau potable avec la mise en place d'un système de pompage de l'eau non potable dans une réserve d'eau pour le nettoyage d'une partie non sanitaire de l'abattoir communal.

Monsieur Le Maire précise que la commune peut bénéficier d'un soutien financier de la part de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et du Conseil départemental de la Charente-Maritime dans le cadre de ces travaux.

Monsieur Le Maire demande aux membres présents de valider les travaux liés à l'économie de la consommation de l'eau potable de l'abattoir communal et de valider la sollicitation de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et du Conseil départemental de la Charente-Maritime en vue de l'obtention de leur part d'un soutien financier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

- **DE VALIDER** les travaux liés à l'économie de la consommation de l'eau potable de l'abattoir communal,

Réunion du 21 mars 2023 (suite)

- **D'AUTORISER** Monsieur Le Maire à solliciter l'Agence de l'Eau Adour Garonne et le Conseil départemental de la Charente-Maritime en vue de l'obtention d'une subvention dans le cadre des travaux liés à l'économie de la consommation de l'eau potable à l'abattoir communal,

- **D'AUTORISER** Monsieur Le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Le Conseil municipal comportait un ordre du jour complémentaire

1^{er} DOSSIER

Patrimoine – Validation des travaux d'urgence (phase 1) et validation des demandes de subvention auprès de la DRAC, du Conseil départemental de la

Charente-Maritime, du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine et de la Fondation du Patrimoine

Monsieur Le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal que la commune de Montguyon est propriétaire des ruines de l'ancienne forteresse comprenant son château et ses remparts. Ces ruines sont inscrites au titre des monuments historiques.

L'état sanitaire général du château et de son enceinte est très variable. En effet, depuis l'effondrement accidentel d'une partie du donjon le 7 juillet 1982, d'importants travaux ont été menés afin de stabiliser les maçonneries écorchées dans les années qui ont suivi. Cependant, l'édifice a continué de se dégrader depuis une trentaine d'années sous l'action des intempéries

provoquant une érosion préoccupante des maçonneries en élévation jusqu'à par endroit mettre en cause leur stabilité.

Sur l'enceinte, il est remarqué des maçonneries assez hétérogènes en bon état général, mais parfois fortement dégradées et menaçant la ruine, notamment dans la partie sud. L'ensemble du donjon et son enceinte nécessitent des travaux de stabilisation, de restauration puis de mise en valeur dont la pertinence reste à définir. L'ensemble castral de Montguyon constitue l'élément majeur du patrimoine de la ville et participe pleinement à son identité historique, urbaine et paysagère. Ces fortifications composent également un écrin de verdure et une qualité paysagère

COÛT ESTIMATIF DE L'OPÉRATION

POSTE DE DÉPENSES (les montants indiqués dans chaque poste de dépense doivent être justifiés)	MONTANT PRÉVISIONNEL HT
Mission étude de diagnostic	14 945,00 €
Mission de maîtrise d'œuvre de base	144 900,00 €
Priorité 1 - Portion Sud-Est (confortement de la falaise et des vestiges archéologiques associés)	1 333 000,00 €
Sous total des travaux de la zone de classement des Monuments Historiques	1 492 845,00 €
Mission étude de diagnostic	2 750,00 €
Mission de maîtrise d'œuvre de base	37 000,00 €
Priorité 1 - Portion Nord (confortement du talus et aménagement d'un espace scénique)	301 603,05 €
COÛT HT	1 834 198,05 €

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

FINANCEURS	Sollicité ou acquis	Base subventionnable	Montant HT	Taux intervention
DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles)	Sollicité	1 492 845,00 €	298 659,00 €	20,00 %
Conseil Régional Nouvelle Aquitaine	Sollicité	1 495 845,00 €	298 659,00 €	20,00 %
Fondation du Patrimoine	Sollicité	1 495 845,00 €	298 659,00 €	20,00 %
CD17 (Conseil Départemental de la Charente-Maritime)	Sollicité	1 834 198,00 €	366 839,61 €	20,00 %
Sous-Total			1 262 816,61 €	
Autofinancement			571 381,44 €	31,15 %
COÛT HT			1 834 198,05 €	

Réunion du 21 mars 2023 (suite)

indéniable

A ce jour, une vision globale sur cet ensemble fortifié a permis à l'Atelier Rémi POTTIER missionné, par la commune pour le diagnostic, de procéder à l'élaboration d'un Plan de gestion de restauration et de maintenance du château.

Le site nécessite différents types d'intervention qui sont déclinés selon des objectifs bien précis. Ces interventions sont également hiérarchisées en fonction de leur degré d'urgence, ou selon leur impact sur le monument.

La première intervention est la phase de travaux d'urgence et de sécurisation (en cas de désordre ou de danger vis à vis du public) dont la collectivité souhaiterait mettre en place d'ici quelques mois (pièce annexée à la présente délibération).

Le montant total HI de la phase 1 des travaux d'urgence s'élève à 1 843 198.05 euros.

Monsieur Le Maire précise qu'afin de pouvoir procéder à ces travaux d'urgence, indispensables dans le cadre de la restauration de son château et de ses remparts, la commune de Montguyon a besoin d'être aidée financièrement par le biais de subventions.

Monsieur Le Maire informe les membres présents que la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), le Conseil départemental de la Charente-Maritime, le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine et la Fondation du Patrimoine pourraient verser des subventions suivant le tableau référencé ci-dessus.

Monsieur Le Maire demande à l'ensemble des membres du Conseil

municipal de valider les différentes demandes de subventions telles que présentées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

- **DE VALIDER** les travaux d'urgence de la phase 1 du plan des ruines de l'ancienne forteresse de Montguyon, élaboré par l'Atelier REMI POTTIER,

- **DE SOLLICITER** la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), le Conseil départemental de la Charente-Maritime, le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine et la Fondation du Patrimoine pour des subventions potentielles suivant le plan de financement référencé ci-dessus,

- **D'AUTORISER** Monsieur Le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier de demande de subvention.

2^e DOSSIER

Validation des travaux d'extension du réseau électrique desservant un lot de 14 maisons sur les parcelles cadastrées A1486 et A1488 rue de la Bienveillance

Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil municipal que la commune ayant mis les parcelles cadastrées A1486 et A1488 en zone constructible, cette dernière a l'obligation de prendre en charge la contribution financière de l'extension du réseau électrique sur le domaine public.

Cette extension a pour objectif de permettre aux futures constructions du lot de 14 maisons de pouvoir se raccorder au réseau électrique.

Le montant HT de cette contribution que doit prendre en charge la commune est de 3 560,34€.

Monsieur Le Maire demande aux membres du Conseil municipal de valider la prise en charge de la contribution financière par la commune des travaux d'extension du réseau électrique du lot de 14 maisons situé sur les parcelles cadastrées A1486 et A1488 rue de la Bienveillance d'un montant de 3 560,34€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

- **DE VALIDER** les travaux d'extension du réseau électrique situé rue de la Bienveillance (parcelles cadastrées A1486 et A1488) concernant le lot de 14 futures de maisons,

- **DE VALIDER** le montant de la contribution financière de la commune d'un montant HT de 3 560.34€,

- **D'AUTORISER** Monsieur Le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

QUESTIONS DIVERSES

Terra Aventura

Monsieur Le Maire remercie tous les élus et agents qui ont travaillé et participé à ce projet. La commune a obtenu le label et a été retenue pour ce projet de sentier.

Ouverture d'un nouveau commerce

Monsieur Le Maire annonce l'ouverture d'un nouveau commerce « Black and Berr » avenue de la République.

Beau Vallon

Ouverture de la base de loisirs à compter du 1er avril 2023

Fin de la séance à 00h30.



ACTIVITÉS

Bourse d'échanges vêtements

En partenariat entre le collège de Montguyon et le CCAS une bourse d'échanges de vêtements a eu lieu aux écuries du château.

Le 4 avril 2023 quinze collégiens sont venus déposer des vêtements qu'ils ne portaient plus, trop petits ou trop

grands...

Le 6 avril nous avons accueilli 29 élèves venus se partager des tenues dans la bonne humeur et l'écoute des besoins de leurs camarades.

Nous avons tous vécu un très grand moment de fraternité et de joie. Merci à tous



COMMERCE

Installation de la Guinguette

La commune a investi cette année dans un conteneur aménagé, pour l'installation de la guinguette sur le plateau de la tour. Il va permettre à l'exploitant de pouvoir travailler dans des conditions optimum d'hygiène et de confort.

Le site est loué par contrat avec la mairie à un gérant pour la saison d'avril à septembre, choisi selon un cahier des charges, de menus et d'animations proposées.

L'installation s'est avérée compliquée et périlleuse, les portes de l'entrée du site ont dûes être sorties afin de pouvoir faire passer le conteneur et un manitou a fini sa mise en place.

Après pas mal de soucis de mise en route, le site a enfin ouvert ses portes début juin. C'est « Le Cochon Truffier » qui prend les rênes pour cette saison 2023, de belles soirées en perspective sur ce site magique du plateau de la tour.



CYCLISME

Challenge Guy Epaud

Quelques photos du challenge Guy Epaud qui s'est déroulé le samedi 22 avril 2023.



CÉRÉMONIE

Commémoration du 8 mai

Cette année, elle a eu lieu à Saint Martin d'Ary en présence des Maires MM. Jean Marc PAILLE, Julien MOUCHEBOEUF, Michel OLIVIER, Michel MASERO, de Mme Jeanne BLANC Conseillère Départementale, du Major CASTANHEIRA de la

brigade de gendarmerie de Montguyon, M. SOUBIROU Principal du collège de Montguyon ainsi que le corps des sapeurs pompiers de Montguyon, une gerbe a été déposée en signe de mémoire devant le monument aux morts



TRAVAUX

Clôture du stade

La clôture du terrain de football a été refaite par nos agents de voirie



BIEN-VIVRE

Fleurissement de la commune

Cette année encore les agents techniques de voiries sont à pied d'œuvre pour mettre de la couleur dans notre bourg, en installant jardinières et en plantant des fleurs en tous genres,

cette année nous essayons le paillage dans le but de diminuer les arrosages. Pour le plaisir des yeux.



ENVIRONNEMENT

Journée Haute Saintonge Propre

C'est une vingtaine de personnes qui se sont retrouvées samedi 18 mars et qui se sont lancées à travers les chemins ruraux à la recherche de débris laissés ou jetés par des personnes mal intentionnées ou négligentes, qui souillent notre nature, nos forêts.

C'est plus d'une douzaine de sacs de déchets en tout genre qui ont été ramassés redonnant à notre campagne sa belle apparence

La matinée fut agréable et les participants dont plusieurs enfants se sont mobilisés pour cette belle action citoyenne. Merci à eux pour leur motivation et leur enthousiasme.



SOUTIEN SCOLAIRE

Aide aux devoirs

Hiboux , choux, joujoux , cailloux, bijoux... Ça vous parle ? Et la fameuse règle de trois ? C'est bien loin tout ça ? Allez ! Pas d'inquiétudes l'équipe de DEVOIRS FAITS est là.

DEVOIRS FAITS, c'est une équipe de bénévoles, toujours souriants, toujours disponibles, toujours de bonne humeur, qui aide nos enfants à faire leurs devoirs avant de rentrer à la maison. De 17h après la classe, jusqu'à 18h30, Dominique WATTIAU, Corinne VEDELAGO, Jean-Louis REYNAUD, Maryse MICHARD, Lucienne FRUITIER, Hélène BASTÈRE, retrouvent les bancs de l'école et en tout petits groupes, aident nos élèves à faire leurs devoirs.

C'est gratuit! (Ils y tiennent), c'est ouvert à tous les enfants de l'élémentaire. Ca se passe les lundis, mardis et jeudis soir. Pour la rentrée de septembre, inscrivez vos enfants les places sont limitées ! Vous pouvez également rejoindre l'équipe selon vos disponibilités. Merci pour cette super initiative



ÉNERGIE

NOUVEAU

Une nouvelle borne électrique



Une borne de recharge rapide a été installée par le SDEER, pour les véhicules électriques. Celle-ci est en service et à votre disposition, depuis début mai, Place du Champ de Foire à Montguyon.

LES SYNDICATS DE COMMUNES DES 2 MONTS ORGANISENT LE

FESTI ' ASSO

DES 2 MONTS

SAMEDI 9 SEPTEMBRE
de 14h à 19h

à LA PLAINE DES SPORTS de MONTGUYON

VENEZ DÉCOUVRIR
ENTRÉE GRATUITE

LES ASSOCIATIONS SPORTIVES
ET CULTURELLES
LES SERVICES POUR LA PETITE-ENFANCE
LES ACTIONS DE SOLIDARITÉ

A cette occasion vous pourrez aussi vous inscrire aux clubs et associations des 26 communes

SÉNIORS

Repas des aînés



C'est le dimanche 2 avril qu'a eu lieu le traditionnel repas annuel de nos aînés.

Sur invitation de la municipalité, reçus par les élus aux écuries du château, nos aînés se sont retrouvés pour dégus-



ter un savoureux repas dans la convivialité et la bonne humeur.

Une mise à l'honneur pour nos doyens de la rencontre, **Pierrette MAURICE 99 ans** et **Robert PINEAU 100 ans**.



ACTUALITÉ

Rencontre avec Luc PACE

Nous avons eu l'honneur d'accueillir avec le plus grand plaisir Luc Pace. Son chemin l'a amené par Montguyon.

Son parcours à pied de 11 022kms constitue les 9 diagonales de France. Son but est de récolter des fonds pour la recherche sur la sclérose en plaques.

Vous pouvez suivre son parcours sur sa page FB :

Neuro'Run 9 Diagonales



CÉRÉMONIE

Hommage au Docteur David VEDELAGO

Le corps des sapeurs-pompiers de Montguyon a rendu un vibrant hommage pour le départ à la retraite du Docteur David VEDELAGO.

Enfant du pays né le 19 mars 1953 à La Clotte de parents agriculteur, troisième d'une fratrie de 4 enfants. Scolarisé à l'école de Montguyon, puis en internat à Saintes et enfin à la faculté de médecine de Bordeaux et y décroche son diplôme de médecin généraliste

Il s'installe à Montguyon en 1981 jusqu'à sa retraite professionnelle en 2018.

- Incorporé le 20 février 1989 en tant que médecin Capitaine stagiaire,
- Nommé médecin-capitaine le 20/12/1994.
- Nommé Médecin Commandant le 1^{er} janvier 2005 et jusqu'au 19/03/2023 devenu médecin lieutenant-colonel honoraire.
- Le 14 juillet 2009 médaille d'honneur des sapeurs-pompiers échelon argent pour 20 ans d'ancienneté
- Le 4 décembre 2018 médaille d'honneur des sapeurs-pompiers échelon vermeil pour 25 ans d'ancienneté
- Le 4 décembre 2018, l'échelon or pour 30 ans de service.



- Le 14 juillet 2014, médaille d'honneur des sapeurs-pompiers pour services exceptionnels avec rosette échelon argent
- Et aujourd'hui (19/03/2023) cette même médaille échelon vermeil.

Depuis 1989, c'est 3 469 interventions réalisées soit en moyenne plus de 100 interventions par an et ce pendant 34 ans.

Sa discrétion et son dévouement sont connus de tous, mais

notons quand même plus de 56000 heures de disponibilité ces 12 dernières années, avec certaines années plus de 6000h (pour rappel, un temps plein de 35h, c'est 1600h/an).

Ce dévouement n'est possible que grâce au soutien de sa femme Corinne et de ses enfants.

Nous ne pouvons que lui dire un « IMMENSE MERCI » pour tant de dévouement aux services des autres et que le titre de colonel n'est qu'une juste reconnaissance.

HOMMAGE

A Francette



Francette, tu viens de nous quitter alors que dans notre pays tant de maires peinent à trouver des secrétaires.

En effet, c'est un poste difficile qui demande beaucoup de polyvalence et de diplomatie. Polyvalence car il faut, à la fois, gérer les budgets, l'état civil mais aussi l'urbanisme ou le social. Diplomatie car les demandes des administrés ne sont pas toujours possibles à satisfaire. Pendant ces quarante

années passées à la mairie, tu as assumé cette charge avec bienveillance à toute épreuve. De plus tu as dû t'adapter à la personnalité des quatre maires avec qui tu as travaillé.

Ton outil c'était la machine à écrire pour les courriers. Point d'informatique ni de portable, seul un téléphone fixe pour communiquer.

Secrétaire de mairie, c'est toi qui dirigeais l'ensemble du personnel que ce soit les « dames » de la cantine, les « cantonniers », les « femmes » de ménage ou les « filles » de la mairie. Qui avait besoin d'un renseignement s'adressait directement à toi. Du lundi au samedi midi ta présence à la mairie rassurait tout le monde : élus, employés, administrés.

Francette, j'ai travaillé pendant 5 ans avec toi en tant que maire. Venant du privé et ne connaissant pas encore toutes les subtilités de l'administration, tu as su les premiers mois, m'éclairer et me guider pour éviter certains écueils.

Francette, MERCI pour ton implication pendant tant d'années au service de notre commune. Libérée aujourd'hui des soucis rencontrés pendant ton passage sur cette terre, nul doute que tu as déjà atteint cette paix et cette plénitude au milieu des étoiles qui t'entourent.

François BASTERE

D'L PISCINE



Avec plus de 20 ans d'expériences dans la piscine, je mets toutes mes compétences dans mon entreprise afin de vous satisfaire selon vos différents besoins.

Immergé dans le monde de la piscine depuis mon enfance avec un papa pisciniste et toute une famille dans les divers domaines de cet univers aquatique, mon métier est avant tout une passion.

Installation, rénovation de liner

Entretien, réparation, dépannage de filtration et ses divers appareils

Installation, entretien et réparation de pompes à chaleur (Devis pour une installation avec bilan thermique gratuit)

Installation, entretien et réparation des éléments de sécurité du bassin (alarme, bâche à barres, volet hors-sol ou immergé)

Remise en état des bassins hors magonnerie du petit rattrapage d'eau verte à l'importante remise en état d'un bassin abandonné

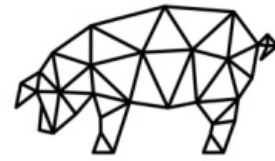
Contrat d'entretien : entretien ponctuel, contrat saisonnier ou à l'année

Mise en service et/ou hivernage actif ou passif

Piscine connectée : domotique pour l'entretien à distance, automatisation de la filtration

Vente de produits, matériels et accessoires pour votre piscine
Devis gratuit.

RESTAURANT DU CHÂTEAU



LE COCHON TRUFFIER

Découvrez le tout nouveau restaurant "Le Cochon Truffier" situé au cœur du château de Montguyon.

Chez nous, les fournisseurs sont locaux et les ingrédients sont de saison, pour vous garantir une expérience culinaire unique. Tous nos plats sont préparés sur place, avec passion et fraîcheur.

Notre fierté : des repas de qualité à des prix raisonnables. Nous sommes également à l'écoute de vos besoins en matière d'allergies alimentaires, si vous nous en informez à l'avance. Votre satisfaction est notre priorité.

Vous êtes végétarien ou végétalien ? Pas de soucis ! Notre menu comprend des options spécialement conçues pour vous, avec l'utilisation d'une friteuse totalement séparée pour éviter toute contamination.

Réservez dès maintenant votre table et venez découvrir notre nouveau menu délicieux et innovant. Une expérience gastronomique inoubliable vous attend au "Le Cochon Truffier".

Pour réserver : 07 45 01 28 86

Adresse : Le Château de Montguyon

Horaires d'ouverture : Grande ouverture 17 mai!

Après, nous ouvrons mercredi-dimanche 11h-22h!

CHÂTEAU DE
MONTGUYON,
17270
MONTGUYON
07 45 01 28 86
WWW.LECOCHONTRUFFIER.FR

Martine BEAULIEU MAGNÉTISEUSE



Je suis magnétiseuse et exerce depuis 3 ans et demi maintenant. Je peux vous recevoir autant pour des problèmes d'ordre physique qu'émotionnel.

Les soins énergétiques peuvent être bénéfiques dans le cadre de douleurs récentes ou chroniques ainsi qu'en cas de dépression, fatigue, anxiété. Très efficaces aussi pour les problèmes de peau (eczéma, zona, verrues,...).

Je suis joignable au **06.68.72.08.43.39**

rue de la pierre folle

<http://soinsenergetiquesdemathilde.com/>

<https://www.facebook.com/soinsenergetiquesmathilde>

L'HAIR NATUREL BIO



L'Hair Naturel Bio
Salon de coiffure BIO

NOUVELLE ADRESSE À PARTIR DU 01/06/2023

5 route de Gruas
17270 MONTGUYON
Uniquement sur rendez-vous
06.95.02.03.31

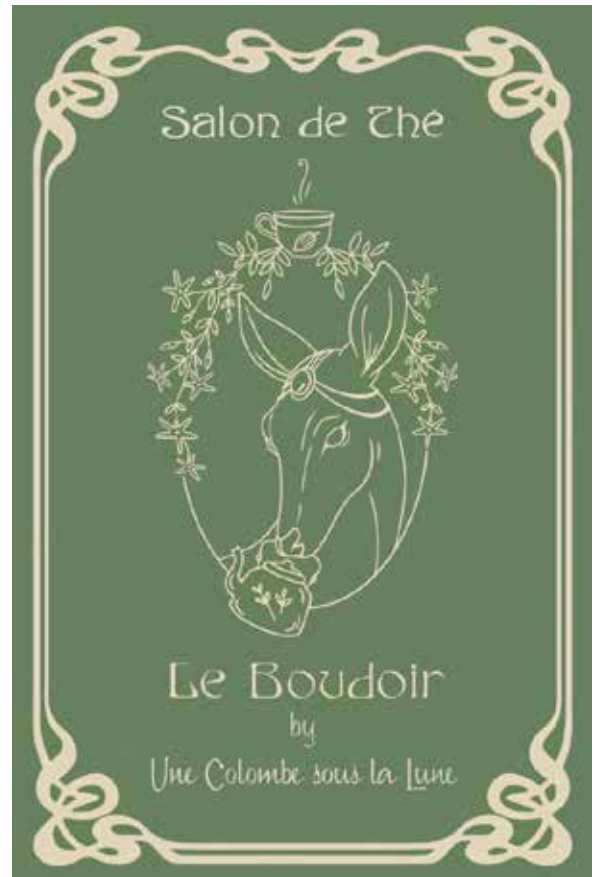
BIO
COSMOS ORGANIC
VRAC
Vegan



PARTAGEZ
VOTRE POUVOIR,
DONNEZ
VOTRE SANG !

**PROCHAINES COLLECTES
DE SANG POUR 2023**
Les 18 Août, 27 Octobre
et 22 Décembre

SALON DE THÉ



Salon de Thé

Le Boudoir
by
Une Colombe sous la Lune



horaires d'ouverture

Mardi
15h - 18h30
du Mercredi au Samedi
9h - 12h30 / 15h - 18h30

FERMÉ LUNDI, MARDI MATIN & DIMANCHE

12 avenue de la République
17270. Montguyon

☎ 09.50.25.95.96

✉ leboudoir.montguyon@gmail.com

facebook.com/leboudoir.montguyon
@leboudoir.montguyon

SERVICE PUBLIC

Démarche Carte grise



Les démarches de demande de certificat d'immatriculation (ex-carte grise) **ne peuvent plus être effectuées en Préfecture ou en Sous-Préfecture**. En effet, celles-ci ont été entièrement dématérialisées.

Afin de procéder à une telle demande, il convient de passer par l'une des deux options suivantes :

- Sur internet, auprès de l'ANTS : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>
- Via un garage automobile agréé par la Préfecture : [Trouvez un garage en Charente-Maritime](#)

Pour en savoir plus sur le prix de la carte grise et éviter les arnaques, consulter :

<https://www.vroomly.com/blog/quel-est-le-prix-dune-carte-grise/>

SERVICE COMMUNAL



Ramassage du fer 2023

Le ramassage du fer sur la commune est programmé tous les trois mois :

JEUDI 11 AVRIL
JEUDI 10 AOÛT
JEUDI 16 NOVEMBRE

Les agents municipaux ne font pas le ramassage chez les particuliers pour des raisons d'assurance, ces encombrants doivent être mis sur le bord de route ou trottoirs, ceux-ci doivent être déposés le matin dès 6h sur les bords de route ou trottoirs.

SERVICE PUBLIC

Passeport et CNI

Nous vous informons que depuis le **LUNDI 19 MARS 2018**, la Mairie de Montguyon procède à la constitution des titres numérisés (passeports et CNI) **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS** :

- **TOUS LES LUNDIS ET MERCREDIS** de 14h à 17h30
- **LE VENDREDI des semaines impaires** de 14h à 17h30
- **ET LE SAMEDI des semaines impaires** de 9h à 11h30

Uniquement sur rendez-vous pour les dépôts de dossiers et les remises de titres.

La liste des documents est disponible sur le site de la commune.

SERVICES



Les horaires

Le bureau de poste de Montguyon est ouvert :

- Le lundi de 13h30 à 16h15
- Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h15

Les services de La Poste et de La Banque Postale sont également accessibles en ligne :

www.laposte.fr,
www.labanquepostale.fr



RANDONNÉE

Par Monts et par Vaux



Les adhérents de l'association « Par Monts et par Vaux » participent bénévolement tous les ans à l'organisation des 24h de marche, pour pérenniser la réussite de cette journée. D'autres préfèrent s'inscrire à la compétition et profiter de la compétition.

Fonctionnement :

- Au sein du club, tout au long de l'année, des randonnées sont proposées aux adhérents avec différentes allures de marche pour répondre aux attentes de tous et un co-voiturage pour se rendre aux points de départ.

En 2022, plus de 270 randos ont été effectuées tous niveaux confondus, dans le secteur des 3 Monts et limitrophe.

Une trentaine de guides ont proposé des randos pour les 150 adhérents que compte l'association, le jeudi et le dimanche

- Une fois par mois, certains proposent des sorties à la journée, de quoi satisfaire les plus sportifs.

- Des week-end rando sont aussi proposés ; Eyguzon dans l'Indre en 2022 avec le tour complet du lac.

En Avril 2023, Bordeaux en éco-mobilité en train/tram/bus sur le GR Bordeaux Métropole, au départ de la gare de Saint Mariens-Saint Yzan.

- Des séjours longs sont organisés :

La vallée d'Ossau en 2022, et en prévision pour septembre 2023, le Cantal à Rhuines en Margeride.

- L'association s'implique aussi au niveau fédéral, en assumant le balisage et le nettoyage des chemins du GR 360 qui traverse notre secteur. Elle propose aussi une rando départementale en automne. Cette année, ce sera à Sousmèras le 1^{er} Octobre, avec l'Assemblée Générale la veille.

Comme toute association, toutes les bonnes volontés sont sollicitées pour assurer un calendrier toute l'année. De vifs remerciements leurs sont adressés.

Vous pouvez retrouver nos informations et des photos sur le site : <http://rando.pmpv.free.fr/cms/>

Le bureau est ouvert tous les lundis de 14h à 17h de septembre à juin dans le local rue du Puits à Montlieu-la-Garde.



Par Monts et par Vaux

Mairie, 11 av. de la République - Montlieu la Garde



mail : rando.pmpv@free.fr

Facebook : Par Monts et par Vaux

CHORALE

Au Chœur du Lary



2023 a débuté dans une explosion de musiques et de chants:

- Dimanche 26 mars à Montendre, le chœur du Lary organisait un concert caritatif au profit de l'association RETINA (lutte contre les maladies de la vue). 3 chorales se sont associées pour l'occasion: "Amies voix" de Mirambeau, "le "Choeur mixte du Donjon" de Pons, le "Choeur du Lary" de Montlieu la Garde.

- Dimanche 14 mai à St Aigulin

- Dimanche 25 juin à St Genis de Saintonge

Notre programme s'annonce comme un renouveau musical, plein d'énergie et de gaieté avec des chants du monde et des musiques de films: vous entendrez "Un homme et une femme", "Il était une fois dans l'ouest", "La la land", "Sister act", et bien d'autres encore.

2 CONCERTS GRATUITS À NE PAS MANQUER :

- Vendredi 7 juillet à 18h en plein air, église St Vivien de Montlieu la Garde

- Dimanche 17 septembre après-midi en plein air devant le château de Passirac (16)

- Si vous aimez chanter, sans être une diva ou un ténor

- Si vous avez besoin de rire, sourire, vous détendre

- Si vous voulez découvrir musiques et rythmes du monde entier

- Si vous voulez vous laisser submerger par vos émotions

Le Choeur du Lary est fait pour vous!

Tentez l'expérience et venez au moins une fois...

C'est la trêve de l'été:

Les répétitions reprendront jeudi 7 septembre à 20h30 salle de la mairie de Montlieu la Garde

Merci à la municipalité de Montguyon qui nous soutient financièrement et collabore à la diffusion de nos événements à travers les différents supports de communication.

Visitez notre site pour y écouter des extraits audio de nos concerts, voir des vidéos, des photos: <https://www.cho-rale-auchoeurdulary.fr/>

Nous espérons vous faire passer de bons moments

Martine Brunet, présidente de l'association



06.85.93.91.38

ANIMATIONS

AMIE : juin 2023



Les 03 et 17 juin, nous avons animé le marché avec une "roue de la fortune" qui vous a permis de gagner des bons de réduction chez nos adhérents, au marché aussi bien que dans nos commerces, ainsi que de nombreux lots surprises.

Le 10 juin, pour la première fois cette année, nous avons organisé une **braderie** dans les rues de Montguyon en même temps que notre **marché des artisans et producteurs locaux**. Le groupe de rock de rue "**POUSSEZ PAS MÉMÉ**" ainsi que les **Majorettes de Saint-Aigulin** sont venus ambiancer le bourg. Pour clôturer JUIN EN FÊTE, **500€ en bons d'achat** ont été remis aux heureux gagnants de notre action commerciale.

PROCHAINES ANIMATIONS :

Vendredi 11 Août : l'AMIE organise, son **Marché Nocturne**, place de la Paix (en contrebas du château).

Le marché sera animé par **DJ Kriss t'off**.

A partir de 22h30, un **spectacle de feu et féerie LUGHNA** (labélisé "Estivales de Haute-Saintonge"), sera présenté par la Compagnie "L'Arche en Sel" et sera clôturé par un **Feu d'artifice** aux environs de 23h00.



Infos et réservations au 06.12.99.17.64 auprès de Paul MOULIN

Dimanche 25 Septembre : notre **Brocante** annuelle se tiendra sur le parking de la plaine des sports et autour du terrain de foot de Montguyon.

Inscriptions chez Mme THIBAUD Nicole 05.46.04.25.59 ou M. ROULON Eric 05.46.04.10.68 ou par mail amiemontguyon17@gmail.com

Samedi 28 Octobre : **Halloween dans le bourg.**

Samedi 16 Décembre : **Arrivée du Père Noël + Marché de Noël + Après-midi des enfants.**

Nous espérons vous y voir nombreux.

Nous remercions la population ainsi que les municipalités de Montguyon et Saint Martin d'Ary pour leur participation, leurs encouragements et soutien à nos activités.

Amie..calement,
Paul MOULIN, président.

VOLLEY-BALL

Club Volleyball
Loisirs A.S.M.V.B.

Le club est ouvert à toutes personnes débutantes ou expérimentées les mercredis de 19h30 à 21 heures à la salle des Sports de Montguyon.

@ Tél. : 06.78.09.27.90
christiane.dobigeon@orange.fr



CINÉMA

Association Les amis du cinéma

**1/ ESCAPE GAME :**

« Alerte ! Cela se présente mal au cinéma. Après des années d'exploitation de la salle par une équipe soudée, un particulier souhaite racheter les lieux et le privatiser. Un groupe de bénévoles a une ultime séance à réaliser dans les temps pour garder leur cinéma de quartier. Une seule ! Mais le particulier n'a qu'une envie : les en empêcher. »

Découvrez la nouvelle attraction de Montguyon. Le Ciné ouvre le CINESCAPE, un Escape Game au cœur des coulisses du cinéma. Venez découvrir entre amis, collègues ou en famille la nouvelle mission « La dernière séance ».

Horaires : (1 séance dure environ 1 heure)

Lundi et mardi : Fermé

Mercredi : 15h00

Judi : 14h00 / 16h00 / 18h00

Vendredi : 14h00 / 16h00 / 18h00 / 20h00

Samedi : 14h00 / 16h00 / 18h00 / 20h00

Dimanche : 10h30 / 14h00

Tarifs :

3 à 4 joueurs ou joueuses : 25€ / personne

5 à 7 joueurs ou joueuses : 23€ / personne

8 joueurs ou joueuses : 20 € / personne

(Les adhérentes et les adhérents du cinéma de Montguyon bénéficient d'1 euro de réduction pour leur entrée.)

Réservations :

Vous pourrez accéder à la mission seulement par réservation. Pour réserver, vous pouvez appeler au 06 43 62 19 44 ou par e-mail : lecinescape@gmail.com

2/ BILAN DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

Le 3 avril 2023 s'est tenue l'Assemblée Générale de l'association. Le Bureau a tenu à remercier les 33 bénévoles du cinéma qui ont œuvré toute l'année 2022 afin de vous offrir un service local de qualité.

Nous souhaitons aussi la bienvenue dans l'équipe à Émilie, Clara, Laetitia et Lylou qui ont agrandi le Conseil d'Administration du cinéma.

L'année 2023 en quelques chiffres :

Nombre de spectateur.ice.s : 7 968 entrées en 2022 (5827 entrées en 2021)

Nombre de films : 224 films différents sur 433 séances.

Nombre d'événements et temps forts : 16 (ciné-lectures, ciné-spectacles, ciné-rencontre, etc.)

Nombre d'avant-premières : 4

Une Assemblée Générale pour la jeunesse :

A cette occasion, l'association s'est développée afin de pouvoir laisser plus de place à la jeunesse dans les décisions du cinéma. Dorénavant, les mineur.es et les étudiant.es peuvent adhérer au cinéma pour une adhésion à 5 euros (contre 10 € pour les adultes). De plus les mineur.es de 16 ans révolus peuvent accéder au Conseil d'Administration, mais pas au bureau. Cette décision a été prise dans le but de permettre aux jeunes d'accentuer leur action citoyenne et de découvrir le fonctionnement du monde associatif.

CLUB PHOTO

Rendez-vous des Artistes

**WEEK-END DU 22 AU 24 SEPTEMBRE
VOUS AVEZ RENDEZ-VOUS
À L'EXPO DU CLUB PHOTO**

Le Club photo de Montguyon, « Rendez-vous des artistes », continue de se développer au sein de la commune et vous propose son premier grand rendez-vous lors des fêtes locales de Montguyon les 22, 23 et 24 septembre.

C'est la salle des associations qui accueillera la première exposition photographique du club photo de Montguyon, avec plus de deux cents clichés réalisés par la douzaine de photographes adhérents du « Rendez-vous des Artistes ».



Des paysages locaux, de la photo animalière, des portraits en studio, des images créatives... Le monde de la photo sera présent à Montguyon pendant la semaine de festivités locales. Et les visiteurs auront la possibilité de repartir avec leur photo souvenir imprimée sur place, et de gagner la photo de leur choix parmi celles exposées, lors d'une grande tombola.

L'association « Rendez-vous des artistes » annonce un vernissage de l'exposition sur invitation pour le jeudi soir du 21 septembre. Rendez-vous est pris.

3/ LE LITTLE FESTIVAL :

Tout au long de l'été, le cinéma participe à la 5ème édition du Little Festival organisé par KMBO. Pendant la période estivale, vous pourrez trouver une sélection de films pour les enfants sur les thèmes « Forêts et Jardins » ou « Héroïnes ». Pour l'occasion, le cinéma de Montguyon s'associe avec la médiathèque de Montlieu-la-Garde. Le cinéma sortira de ses murs et une séance gratuite sera projetée dans la bibliothèque d'une de nos communes voisines.

Le programme :

Mercredi 5 juillet 17h30 : Jardins Enchantés (0h44) Dès 4 ans

Thème : Forêts et Jardins (Cinéma de Montguyon)

Mercredi 19 juillet 17h30 : Nina et le secret du hérisson (1h13) Dès 6 ans

Thème : Héroïnes / Avant - première (Cinéma de Montguyon)

**Judi 20 juillet 10h30 : Une vie de chat (1h10) Dès 6 ans
Gratuit (A la médiathèque de Montlieu la garde)**

**Mercredi 2 août 17h30 : Les ours gloutons (0h45) Dès 3 ans
Thème : Forêts et Jardins (Cinéma de Montguyon)**

**Mercredi 23 août : Capitaines ! (0h52) Dès 6 ans
Thème : Héroïnes / Avant - Première (Cinéma de Montguyon)**

Zoom sur Lylou :

Lylou Malangin est la première mineure de l'histoire du cinéma de Montguyon à rentrer dans le Conseil d'Administration.

Lylou est une jeune fille de 17 ans. Elle est en terminale au lycée de Jonzac.

Pourquoi as-tu voulu devenir bénévole au cinéma de Montguyon ?

« J'ai vu une affiche au cinéma lors d'une séance avec des amies. C'était un appel à bénévoles. Nous sommes parties nous renseigner auprès de Benoît le projectionniste. Nous sommes venues à l'Assemblée Générale pour avoir plus d'informations. Nous avons fini par rencontrer le reste de l'équipe.

Je voulais vraiment faire quelque chose de ma vie, rencontrer du monde et en connaître plus sur les coulisses du cinéma, comment ça se passe derrière. J'apprécie aussi le cinéma et le monde de la culture. Cela me permettait de pallier les deux. J'ai pensé qu'être bénévole pouvait être une bonne chose pour moi. J'ai vraiment rencontré des gens incroyables au sein du cinéma. J'ai même pu rencontrer des professionnels de ce milieu comme des réalisateurs. »

Qu'est-ce qu'il te plaît au cinéma ?

« L'ambiance et qu'on a fait plein de choses en un an. Ça bouge beaucoup. J'adore voir l'évolution de ce cinéma. »

Pourquoi as-tu voulu rentrer dans le Conseil d'Administration ?

« Parce que je voulais en faire plus. J'aime trop être engagée dans cette association. Je pouvais donc aider un peu plus et comme ça je peux avoir un visuel direct sur l'évolution ainsi qu'y contribuer.

Mais j'y tiens, ce que j'aime par-dessus tout, c'est l'ambiance. »



Les membres du « Rendez-vous des Artistes » préparent déjà la sélection de photos qu'ils présenteront à leur expo du 22 au 24 septembre salle polyvalente.

Le Club-photo de Montguyon est une association loi 1901 ouverte à tous les amateurs de photographie, débutants ou confirmés, ayant pour but la pratique et le développement de la photographie pour tous.

L'association se réunit le premier jeudi de chaque mois à son siège social.



**3, impasse de La Bourquette
17270 Montguyon**

Contact : Jack Durvicq, président



**06 88 75 86 84
durvicq1@gmail.com**

AIDE À LA PERSONNE

ADMR



L'ADMR a tenu son forum national à Nantes. Deux mille professionnels, salariés, bénévoles se sont réunis pour parler de l'aide à domicile avec tables rondes et intervention de différents participants.

Devenir bénévole, c'est prendre part à une aventure humaine qui compte plus de 85 000 bénévoles sur le territoire français et qui partage les mêmes valeurs ; pour l'ADMR, c'est aussi rejoindre un réseau qui s'engage pour permettre aux familles et aux personnes de bien vivre chez elles, de la naissance à la fin de vie, pour leur apporter chaque jour un service à domicile sur mesure, fiable et de qualité.

L'ADMR, UN RÉSEAU ASSOCIATIF AU SERVICE DE TOUS, TOUT AU LONG DE LA VIE, PARTOUT EN FRANCE, DEPUIS 1945

Le réseau ADMR tire sa force d'un mode de coopération original, la complémentarité de trois acteurs :

- Le client est le décideur, il exprime à tout moment, ses attentes et ses besoins.
- Le bénévole est à l'écoute de chaque personne et constitue la source de vie de l'association locale ;
- Le salarié, encadré par le bénévole, accomplit les prestations de service auprès du client, avec qui il noue une relation de confiance. Le personnel d'intervention est entouré de salariés administratifs et d'encadrement présents au sein des associations ou des fédérations.

Des salariés au service des seniors et de leurs proches, des bénévoles à leur écoute.

- Aide à domicile : aide au lever, aide au coucher, aide aux

repas, aide à la toilette, entretien du logement, livraison de repas (sur certains secteurs), aide administrative, transport accompagné... • Soins à domicile : soins d'hygiène, de confort, soins suite à un retour d'hospitalisation, • Téléassistance mobile et domotique Filien ADMR • Aide aux aidants (accueils de jour, plateformes de répit, café des aidants...) • Habitats regroupés (Habiter Autrement ADMR projets en cours) et établissements d'accueil (résidences autonomie, maisons de retraite, hébergements temporaires...)

AINSI, L'ADMR EST LE 1^{ER} RÉSEAU DE SERVICE À LA PERSONNE CERTIFIÉ NF « SERVICES AUX PERSONNES À DOMICILE » (650 ASSOCIATIONS), regroupant 3200 associations locales.

Cette reconnaissance permet de formaliser les pratiques, d'améliorer la continuité des interventions et le service rendu aux clients.

Notre secteur, Sud Saintonge, a comme l'ensemble national un manque récurrent de salarié. Afin d'alléger leurs charges, entre autres, la fédération départementale a mis en place depuis deux ans des voitures de service qui améliorent les conditions de travail des salariés. Nos services à la personne ont été valorisés, pourtant, nous restons fragiles face aux épidémies, au mal-être sociétal et au manque de vocation. Nous restons bien sûr, positifs et les bénévoles (peu nombreux) du secteur restent disponibles. Venez nous rejoindre.

**ADMR Saintonge-Sud
26 route de Royan 17270 Saint-Martin-d'Ary
Tél. : 05.46.04.45.97**

THÉÂTRE

Les Comédiens en Balade



La troupe « les Comédiens en Balade » a terminé la saison théâtrale en remportant un vif succès auprès d'un public très nombreux venu l'applaudir.

Les acteurs amateurs vont faire une pause estivale, pour reprendre la nouvelle saison au mois de septembre.
Pour tout renseignement :
 Jean- Marie Fleuranceau 06 71 93 49 97

Fête Médiévale
Montguyon
 28 - 29 Juillet 2023
 Son et Lumière

Le Château de la discorde

Logo: la Charente Maritime Sites Scène franco bleu la rochelle

Billetterie en ligne sur **helloasso**

17270 Montguyon - Tél. : 06-86-85-88-34
 Email : contact@sceniesen2monts.org
www.sceniesen2monts.org

2 représentations
Vendredi 28 juillet 2023

19h00 : Escape Box Cinéma « Héroïc Fantasy » A partir de 12 ans.
 Place limitée par séance à 10 personnes, réservation au 06-43-62-19-44

22h30
 Spectacle son et lumière
«Le Château de la Discorde»
 Mise en scène par Richard Perret, Philippe Psychaud et Scénies en 2 Monts
 Spectacle moyen-âgeux de fiction qui relate un épisode de l'histoire du château de Montguyon.

~~~~~

**Samedi 29 juillet 2023**  
**De 14h à 20h**

Entrée : 2.50 €, gratuit moins de 12 ans

- Exposition et présentation en vol de rapaces par « Les Géants du Ciel » ;
- Différents Ateliers sur la vie au moyen âge (médecine, torture, armes, bougies, ...);
- Histoire du château par un guide **Christophe Métreau** ;
- La troupe «**Les chevaliers à la Licorne**» avec son camp ;
- Spectacle de la troupe de «**L'Embascade**» ;
- Démonstration de danses médiévales par le « **Groupe Danse S2M** » ;
- Dressage équestre, balades à poney ; par « **Les Ecuries du Domaine de Taillan** » ;
- Jeu médiéval pour les enfants « **Le Tournoi des Ecuyers** » (Jeu d'épée en mousse) ;
- Déambulation, musique, jonglerie et magie par la troupe « **Les Loustics** ».
- Escape Box Cinéma « **Héroïc Fantasy** » A partir de 12 ans, place limitée par séance à 10 personnes, réservation au 06-43-62-19-44

**Soirée**  
 De 19 h à 21h30 : Marché nocturne, restauration sur place avec animations.

22h30  
 Spectacle son et lumière  
**«Le Château de la Discorde»**

**Tarifs**

|                   | Adulte | Enfant – 12 ans | Enfant – 6 ans |
|-------------------|--------|-----------------|----------------|
| Escape Box Cinéma | 7 €    |                 |                |
| Tribunes :        | 20 €   | 15 €            | 15 €           |
| Chaises :         | 15 €   | 12 €            | 12 €           |
| Autres places :   | 10 €   | 6 €             | gratuit        |

Billetterie :  
 En ligne sur : [www.helloasso.com](http://www.helloasso.com)  
 Sur place le vendredi à partir de 20h et le samedi à partir de 19h  
 Renseignements au 06 86 85 88 34  
[www.sceniesen2monts.org](http://www.sceniesen2monts.org)  
 @FeteMedievaleMontguyon – scenies\_en\_2\_monts



SPECTACLE

# Country Plaisirs

Afin de marquer la fin de la saison et des ateliers 2022/2023 dans la joie et la bonne humeur, l'association Country Plaisirs organise une journée country rock le 2 juillet 2023 sur le site de la Place du Château et dans la salle polyvalente de Montguyon.

Toutefois nous serons également présents le 26 août 2023 pour participer à la journée des célibataires à La Genétouze.

Puis nous nous retrouverons également le 9 septembre 2023 pour le Festi'Asso à Montguyon pour vous faire découvrir la danse country, une activité qui s'adresse à tous ceux qui aime la musique et la danse.

Enfin pour se mettre dans l'ambiance de la prochaine saison 2023 2024 les Portes Ouvertes auront lieu au mois de septembre dans la salle polyvalente le jeudi à partir de 19h45.



Contacts : 06.73.75.83.33  
ou 06 99 52 57 56



domygilles@free.fr ou page Facebook

**Journée COUNTRY ROCK**  
**MONTGUYON (17)**  
Salle polyvalente et extérieur  
**Dim. 2 Juillet 2023**  
**10 H 30** ouverture

**11 H : CONCOURS** Costume Rockabilly (scène de la vie quotidienne)  
**12 H : DEMONSTRATION** de danses et **INITIATION**

**FOOD TRUCKS**  
**BUVETTE** (en salle)  
**PÂTISSERIES MAISON**

**TIR A L'ARC**  
Toute la journée

**14 H 30 à 19 H : BAL CD COUNTRY ROCK**  
En ligne ou en couple, venez vous amuser !

**TARIFS**  
**8€** JOURNEE avec apéritif offert  
**6€** BAL SEUL à partir de 14 H  
GRATUIT Enfants - 12 ans

**RESERVATIONS**  
**05.46.04.77.30**  
**06.21.65.36.41**  
Mail : domygilles@free.fr

Impression sur vos locaux. Ne pas jeter sur la voie publique.

SPORT

# Billard Club Montguyonnais



Après une longue période de silence dûe en partie à la remise en état de nos deux billards, je viens vous donner de nos nouvelles.

Tout d'abord le nombre d'adhérents a augmenté, nous

avons 5 nouveaux membres : MM. DURVICQ Jack, BOTTELGOON Christophe, NÉGRONI Bruno, VIGNAU Richard, RAPOSO Didier et bientôt Jessica ce qui porte à une équipe de 15 personnes en permanence ainsi que quelques passants réguliers.

Je vous rappelle nos coordonnées :

**Billard Club Montguyonnais, 14 place du champ de foire (à côté des pompiers)**  
**Tél. 06 09 18 11 84**  
**mail b.c.m.lemeut@orange.fr**

Nous attendons toujours de nouveaux joueurs(euses), de 7 à 87 ans débutants ou confirmés. Notre club est régi par la loi 1901.  
L'assemblée générale a lieu tous les ans dans la première quinzaine d'octobre.

JE VOUS SOUHAITE A TOUS ET TOUTES DE BONNES VACANCES.

François LE MEUT président du club

## JUIN 2023

**24 et 25**  
**24h de marche**

## JUILLET

**Jeudi 13**  
**Marché Nocturne**  
**et feu d'artifice** offert par la municipalité  
organisé par le Comité des Fêtes

**Vendredi 28 et samedi 29**  
**Fête Médiévale**  
Spectacle Son & Lumière «Le Château de la discorde»

## AOÛT

**Dimanche 6**  
**Jeux et jeux de sociétés**  
organisé par l'association « Rêver Noël »

**Vendredi 11**  
**Marché nocturne**  
**Spectacle de feu et de féerie « Lughna »**  
**et feu d'artifice** offert par la municipalité  
organisé par l'A.M.I.E

**Vendredi 18**  
**Don du sang**  
**Dimanche 20**  
**Déambul'histoires :**  
**Festival jeune public et familial**

## SEPTEMBRE

**Les 22, 23 et 24**  
**Fête locale**  
avec feu d'artifice offert par municipalité

**Dimanche 24**  
**Brocante**  
organisée par l'A.M.I.E

## OCTOBRE

**Samedi 7**  
**Sensibilisation**  
**à la sécurité routière**

**Dimanche 8**  
**Gratifieria**  
organisé par l'ADMR

**Samedi 28**  
**Fête d'Halloween**  
**Animation du marché**  
avec l'A.M.I.E

**Vendredi 27**  
**Don du sang**



## NOVEMBRE

**Samedi 4**  
**Bourse aux jouets**  
Salle polyvalente  
organisée par les Assistantes Maternelles

**Samedi 18**  
**Loto**  
Salle Polyvalente - organisé par le Comité des Fêtes

**Du 25 novembre au 31 décembre**  
**Illuminations de Noël**  
organisées par l'association « Rêver Noël »

## DÉCEMBRE

**Du 1<sup>er</sup> au 31 décembre**  
**Animation commerciale**  
organisée par l'A.M.I.E

**Samedi 9**  
**Noël des Nounous**  
Salle Polyvalente

**Samedi 16**  
**Marché de Noël**  
avec arrivée du Père Noël  
organisé par l'association « l'A.M.I.E »

**Samedi 17**  
**Concert de Noël** - Eglise de Vassiac  
organisé par l'association «La Chorale du Lary»

**Vendredi 22**  
**Don du sang**

**INFORMATION.** Vous souhaitez figurer dans l'agenda du magazine, envoyez-nous vos informations par mail à la Mairie :

[mairie@montguyon.fr](mailto:mairie@montguyon.fr)

ou sur [www.montguyon.fr](http://www.montguyon.fr)

Vos manifestations figureront également sur l'agenda du site web. **ATTENTION** > Il ne sera pas fait de relance téléphonique.

Retrouvez tous les rendez-vous sur [www.montguyon.fr](http://www.montguyon.fr)



# MONTGUYON

JEUDI 13 JUILLET 2023

LE COMITÉ DES FÊTES DE MONTGUYON  
ORGANISE SON

## MARCHÉ NOCTURNE

Suivi de son traditionnel **BAL GRATUIT**  
Animé par le duo " **Let Me Sing** "  
puis en fin de soirée par " **DJ Rominou** "



Sans oublier à 23h30  
le **FEU D'ARTIFICE** !

*Offert par la municipalité*

